Madame la Conseillère Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

lundi 29 avril 2024 à 18h30 en la salle du Conseil

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- 1. APROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE.-
- 2. REGLEMENT GENERAL DE POLICE. LOI DU 11 DECEMBRE 2023 MODIFIANT LA LOI DU 24 JUIN 2013 RELATIVES AUX SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES.- MODIFICATIONS.- DECISION A PRENDRE.-
- 3. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU MONCIAT, 51.- ABROGATION.- DECISION A PRENDRE.-
- 4. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU LOUÂT, 100.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
- 5. PIMACI 2022-2024.- LIAISON CYCLO-PIETONNE WAIRCHAT _ ECOPOLE _ RAVEL.- POSTE 4.- MARCHE DE TRAVAUX.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES, PLANS ET METRES RECAPITULATIF ET ESTIMATIF.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
- 6. ORGANISATION DU VILLAGE DE L'EURO 2024.- CONVENTION DE LOCATION D'ESPACES FORAINS.- DÉCISION À PRENDRE.-
- 7. CONVENTION DE LOCATION DE CHALETS ET ESPACE TONNELLES LORS DU VILLAGE DE L'EURO 2024.- DÉCISION À PRENDRE.-
- 8. CONVENTION DE SPONSORING POUR LE VILLAGE DE L'EURO 2024.- DÉCISION À PRENDRE.-
- 9. CONVENTION A TITRE PRECAIRE AVEC LA PROVINCE DE HAINAUT.- STATION DE BASE.- TOUR DU ROTON.- DECISION A PRENDRE.-
- 10. RAPPORT DE REMUNERATION.- EXERCICE 2023.- DECISION A PRENDRE.-
- 11. CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE LA COMMUNE DE FARCIENNES ET COHEZIO PORTANT SUR LA MISE A DISPOSITION D'UN CONSEILLER EN PREVENTION DE NIVEAU II.- DECISION A PRENDRE.-

- 12. EXERCICES 2024 A 2028.- ACQUISITION, INSTALLATION, PLACEMENT, CONFIGURATION ET MAINTENANCE DE SWITCHES DESTINÉS AUX DIVERS SERVICES COMMUNAUX, AUX ECOLES COMMUNALES, À L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DES ARTS DE LA PAROLE, À LA BIBLIOTHÈQUE ET AU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.- MARCHE CONJOINT DE FOURNITURES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- CAHIER DES CHARGES.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-
- 13. CONVENTION DE PARTICIPATION SOLIDAIRE AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE "ALLO SANTE" DE L'ASBL SERVICE DE COORDINATION DES SOINS A DOMICILE DE LA VILLE DE CHARLEROI.-DECISION A PRENDRE.-
- 14. ECOLE COMMUNALE LA MARELLE.- AUGMENTATION DU CADRE MATERNEL AU 25 MARS 2024.- POUR INFORMATION.-
- 15. ECOLE COMMUNALE WALOUPI, IMPLANTATION DU WAINAGE.- AUGMENTATION DU CADRE MATERNEL AU 25 MARS 2024.- POUR INFORMATION.-
- 16. ECOLE COMMUNALE WALOUPI, IMPLANTATION DU WAINAGE.- AUGMENTATION DU CADRE MATERNEL AU 25 MARS 2024.- PSYCHOMOTRICITE.- POUR INFORMATION.-
- 17. ESTIVALES 2024.- PROGRAMMATION ET CONTRAT DE PRESTATION DE DJ DADDY K.- DECISION A PRENDRE.-
- 18. SOCIETE ROYALE PROTECTRICE DES ANIMAUX DE CHARLEROI.- ADAPTATION DE L'INTERVENTION FORFAITAIRE.- DECISION A PRENDRE.-
- 19. PLAN DE COHÉSION SOCIALE 2020-2025.- RAPPORT FINANCIER 2023.- DECISION A PRENDRE.-
- 20. PLAN DE COHESION SOCIALE 2020-2025.- ARTICLE 20.- RAPPORT FINANCIER 2023.- DECISION A PRENDRE.-
- 21. EGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE.- COMPTE 2023.- AVIS A EMETTRE.-
- 22. ETHIASCO SRL.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
- 23. INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION EN MATIÈRE INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE (IMIO).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
- 24. S.A. LA MAISON OUVRIERE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI ET DU SUD.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES.- POUR INFORMATION.-
- 25. ELECTIONS DU PARLEMENT EUROPEEN, DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS ET DES PARLEMENTS DE COMMUNAUTE ET DE REGION.- LE 9 JUIN 2024.- AFFICHAGE ELECTORAL.- ARRETE DE POLICE DU GOUVERNEUR DE PROVINCE HAINAUT.- POUR INFORMATION.-
- 26. ELECTIONS COMMUNALES DU 13 OCTOBRE 2024.- AFFICHAGE ELECTORAL SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL.- DECISION A PRENDRE.-

Par le Collège,

Jerry JOACHIM

Le Directeur général,

Hugues BAYET

Le Bourgmestre,